

B.E.P Finition

Dominante : Peinture ~ Vitrierie ~ Revêtements

Epreuve EP2 (Ecrit)

ANALYSE D'UN DOSSIER ET REDACTION D'UN MODE OPERATOIRE

Durée de l'épreuve : 4h


Coefficient : 6

Dossier ressources

Ce dossier comprend 7 documents :

- . Extrait de la fiche toxicologique du White spirit page 2 / 7
- . Extrait du D.T.U 59.1 «Travaux de peinture Bâtiment » page 3 / 7
- . Extrait du D.T.U 59.4 « Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux » page 4 / 7
- . Fiche technique « LEVIS SATIN » page 5 / 7
- . Guide des enduits « Touprêt » page 5 / 7
- . Fiche technique « Moquettes FLOTEX » page 6 / 7
- . Guide des colles de sol « Sader » page 6 / 7
- . Guide des enduits de ragréages de sols « Sader » page 7 / 7
- . Guide des primaires de sols « Sader » page 7 / 7
- . Guide des travaux préliminaires du sol « Sader » page 7 / 7

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE SECTEUR 8 - BATIMENT	BEP	FINITION Peinture Vitrierie Revêtements	X	SESSION 2006	Code	Forme	Durée	ANALYSE D'UN DOSSIER ET REDACTION D'UN MODE OPERATOIRE Dossier ressources	Coefficient	6
				Epreuve	EP 2	Ecrit	4 h		Feuille	1 / 7



Xn - Nocif

Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas (*)

R 10 - Inflammable
R 65 - Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
S 23 - Ne pas respirer les vapeurs
S 24 - Eviter le contact avec la peau
S 62 - En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

265-150-3 - Etiquetage CE

(*) Voir la rubrique « classification et étiquetage » du chapitre réglementation

La réglementation prévoit les dénominations suivantes :

● «White-spirit» pour tout mélange d'hydrocarbures d'origine minérale ou de synthèse répondant aux spécifications données par l'arrêté du 28 décembre 1966 modifié (J.O. du 13 janvier 1967). Ces produits renferment généralement 15 à 20 % d'hydrocarbures benzéniques.

● «White-spirit désaromatisé» pour tout mélange d'hydrocarbures d'origine minérale ou de synthèse répondant aux spécifications données par l'arrêté du 14 avril 1976 (J.O. du 28 avril 1976). La teneur en hydrocarbures aromatiques doit être inférieure ou égale à 5 %.

Les principaux constituants des white-spirit peuvent être classés de la manière suivante :

1°- Hydrocarbures aromatiques correspondant presque exclusivement à des hydrocarbures benzéniques : traces de toluène, xylènes, éthylbenzène, triméthylbenzènes, méthyléthylbenzènes, propylbenzènes..., teneur pouvant varier de 1 à 20 %.

2°- Hydrocarbures paraffiniques (normaux et iso) : de C₈ à C₁₂, teneur comprise entre 40 et 60 %.

3°- Hydrocarbures cycloparaffiniques : de C₉ à C₁₂, teneur généralement voisine de 30 % mais pouvant atteindre 70 %, dans certaines qualités spéciales de white-spirit à pouvoir solvant amélioré par rapport aux qualités

Caractéristiques

Utilisations

- Diluant pour les peintures, vernis et encres d'imprimerie.
- Agent de nettoyage à sec.
- Dégraissant en métallurgie.
- Préparation d'insecticides et de produits d'entretien (cirages et encaustiques).
- Solvant dans l'industrie textile.
- Mégisserie et tannerie.
- Synthèse organique (extraction des huiles et corps gras)...

Propriétés physiques [1 à 5]

Les white-spirit sont des liquides incolores de faible viscosité, d'odeur caractéristique (« de pétrole »), décelable dès les concentrations voisines de 1 ppm [3]. Mais il peut arriver que la sensation olfactive s'atténue lors d'expositions prolongées. Ils sont pratiquement insolubles dans l'eau (< 0,1 % en poids), mais miscibles à la plupart des solvants organiques.

Leurs principales caractéristiques physiques sont les suivantes :

Intervalle de distillation : entre 135 et 220 °C

Densité (D₄²⁰) : 0,760 à 0,790

Tension de vapeur : de 0,2 kPa à 0,5 kPa (à 20 °C)

Point d'éclair (en coupelle fermée) : ≥ 30 °C

Température d'auto-inflammation : 225 à 280 °C

Limites d'explosivité dans l'air (en vol. %) :

limite inférieure : 0,6 à 0,8

limite supérieure : 6 à 8

Recommandations

I - Au point de vue technique

Stockage

● Stocker le white-spirit dans des locaux frais et bien ventilés, à l'abri des rayonnements solaires et de toute source de chaleur ou d'ignition (flamme, étincelles...) et à l'écart des produits oxydants, des bases et des acides forts.

Le sol des locaux sera incombustible, imperméable et formera cuvette de rétention, afin qu'en cas de déversement accidentel le liquide ne puisse se répandre au-dehors.

● Interdire de fumer.

● Mettre le matériel électrique, y compris l'éclairage, en conformité avec la réglementation en vigueur.

● Fermer soigneusement les récipients et les étiqueter correctement. Reproduire l'étiquetage en cas de fractionnement des emballages.

● Prendre toutes dispositions pour éviter l'accumulation d'électricité statique.

Manipulation

Les prescriptions relatives aux zones de stockage sont applicables aux ateliers où est utilisé le white-spirit. En outre :

● Instruire le personnel des risques présentés par le produit, des précautions à observer et des mesures à prendre en cas d'accident

● Entreposer dans les ateliers des quantités de produit relativement faibles et de toute manière ne dépassant pas celles nécessaires au travail d'une journée.

● Éviter l'inhalation de vapeurs. Effectuer en appareil clos toute opération industrielle qui s'y prête. Prévoir une aspiration des vapeurs à leur source d'émission ainsi qu'une ventilation générale des locaux. Prévoir également des appareils de protection respiratoire pour certains travaux de courte durée, à caractère exceptionnel ou pour des interventions d'urgence.

● Contrôler périodiquement la teneur de l'atmosphère en white-spirit. Ne pas se fier à l'odeur (risque de fatigue olfactive).

● Éviter le contact du produit avec la peau et les yeux. Mettre à la disposition du personnel des vêtements de protection, des gants et des lunettes de sécurité. Ces effets seront maintenus en bon état et nettoyés après chaque usage.

● Ne jamais procéder à des travaux sur ou dans des cuves et réservoirs contenant ou ayant contenu du white-spirit sans prendre les précautions d'usage [16].

● Ne pas rejeter à l'égout ou dans le milieu naturel les eaux polluées par le white-spirit.

● En cas de fuite ou de déversement accidentel, récupérer immédiatement le produit après l'avoir recouvert de matériau absorbant inerte (sable, terre). Laver ensuite à grande eau la surface ayant été souillée.

Si le déversement est important, supprimer toute source potentielle d'ignition, aérer la zone, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés munis d'un équipement de protection approprié.

● Conserver les déchets dans des récipients spécialement prévus à cet effet et les éliminer dans les conditions autorisées par la réglementation (incinération contrôlée, par exemple).

II - Au point de vue médical

● A l'embauchage et au cours des visites périodiques, l'examen clinique comportera, entre autres, un examen soigneux de la peau et une recherche de signes évoquant un syndrome psycho-organique débutant.

● Sauf si le médecin l'estime nécessaire, il n'apparaît pas impératif, en cas d'exposition modérée et dans l'état actuel des connaissances, de pratiquer des examens complémentaires chez les sujets exposés aux white-spirit.

● On avertira les femmes enceintes ou désirant procréer du risque éventuel, bien que mal connu, pour la grossesse lors d'expositions au solvant.

● Lors d'accidents aigus, demander dans tous les cas, l'avis d'un médecin ou du centre antipoison régional ou des services de secours d'urgence médicalisés.

● En cas de contact cutané ou muqueux, laver la peau à grande eau, immédiatement et pendant 15 minutes au moins ; retirer en même temps les vêtements souillés ou suspects de l'être, qui ne seront réutilisés qu'après avoir été décontaminés. Si une irritation apparaît ou si la contamination est étendue ou prolongée, consulter un médecin.

● En cas d'injection sous-cutanée, consulter un chirurgien dans tous les cas.

● En cas de projection oculaire, laver immédiatement et abondamment à grande eau pendant 15 minutes au moins, paupières bien écartées. Une consultation ophtalmologique sera indispensable s'il apparaît localement une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle.

● En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissements et ne pas faire ingérer de lait ou de matières grasses ; après avis médical, on pourra faire absorber du charbon activé.

● En cas d'inhalation, retirer le sujet de la zone polluée après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour les intervenants.

● Dans les deux derniers cas, si la victime est inconsciente, la placer en position latérale de sécurité ; en cas d'arrêt respiratoire, commencer les manœuvres de ventilation assistée ; même si l'état initial est satisfaisant, transférer, si nécessaire par ambulance médicalisée, en milieu hospitalier où pourra être effectuée une radiographie du thorax. Une surveillance de l'état de conscience, des fonctions cardio-vasculaires et pulmonaires ainsi qu'un traitement symptomatique en milieu de soins intensifs peuvent s'avérer nécessaires.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE SECTEUR 8 - BATIMENT	BEP	FINITION Peinture Vitrerie Revêtements	X	SESSION 2006	Code	Forme	Durée	ANALYSE D'UN DOSSIER ET REDACTION D'UN MODE OPERATOIRE Dossier ressources	Coefficient	6
				Epreuve	EP 2	Ecrite	4 h			

EXTRAIT DU 59.1 : Travaux de peinture bâtiment

Classement d'aspect

Le choix est lié à la qualité de surface du support.

La nature et l'importance des travaux d'apprêts et de peinture à exécuter dépendent à la fois des caractéristiques du support brut et du niveau de finition désirée.

Définition des états de finition communs à tous les supports

Les états de finition sont classés comme suit :

Finition C

- Le film de peinture couvre le support.
- Il lui apporte un coloris, mais l'état de finition reflète celui du support.
- L'aspect de finition est d'aspect poché.

Finition B

- La planéité générale initiale n'est modifiée.
- Les altérations accidentelles sont corrigées.
- L'aspect de finition est poché.
- Quelques défauts d'épiderme et de traces d'outils d'application sont admis

Finition A

- la planéité finale est satisfaisante.
- Il aura été procédé aux préparatoires nécessaires.
- De faibles défauts d'aspects sont tolérés.
- L'aspect d'ensemble est uniforme.
- L'aspect de finition est légèrement lissé ou poché.
- Le réchappissage ne présente pas d'irrégularités.

Tableau Anciens fonds peints et fonds tapissés – Travaux intérieurs

Supports	État de finition recherché ¹⁾			Brossage Époussetage	Lessivage pour repeindre et/ou détapissage ²⁾	Grattage des parties mal adhérentes Ouverture des crevasses	Impression ⁷⁾ Rebouchage et/ou ^{2) 3)} calicotage des fissures ⁹⁾	Raccords enduits ⁵⁾	Enduit non repassé ³⁾	Enduit repassé ³⁾	Ponçage Époussetage	Couche intermédiaire	Révision	Couche de finition
	Mat	Satiné	Brillant ^{*)}											
Fonds peints Mat, satiné ou brillant — Finition C	Finition C			X	X							X ⁶⁾		X
	Finition B ⁴⁾			X	X	X	X	X			X	X ⁶⁾		X
	Finition A ⁴⁾			X	X	X	X	X		X	X	X	X	X
Mat, satiné ou brillant — Finition B	Finition C			X	X							X ⁶⁾		X
	Finition B			X	X	X	X	X			X	X ⁶⁾		X
	Finition A			X	X	X	X	X			X	X	X	X
Mat, satiné ou brillant — Finition A	Finition C			X	X							X ⁶⁾		X
	Finition B			X	X	X	X	X			X	X ⁶⁾		X
	Finition A			X	X	X	X	X			X	X	X	X
Fonds tapissés	Finition C			X	X							X		X
	Finition B			X	X	X	X	X	X ⁶⁾		X	X		X
	Finition A			X	X	X	X	X		X	X	X	X	X

Essais et vérifications

Généralités

Le présent paragraphe définit les modalités des essais et des vérifications des travaux de peinture et produits connexes à prendre en compte en l'absence des DPM, pour apprécier la conformité à ce document des ouvrages exécutés, en vue de leur réception en cas de contestation.

Caractéristiques vérifiées

Les caractéristiques vérifiées sont en fonction directe des paramètres suivants :

- la localisation ;
- l'état de finition recherché.

Localisation

Les quatre localisations, considérées dans le présent document, sont :

- Intérieur des bâtiments :
 - . pièces ou locaux secs.
 - . pièces ou locaux secs.
- Extérieur des bâtiments :

Etat de finition recherché

C'est l'état de finition fixée par les DPM.

Spécifications

Les spécifications sont données dans les tableaux figurant dans l'annexe E.

Méthodes d'évaluation des critères de qualification

Ces évaluations sont réalisées à l'aide de méthodes d'essai dérivées des normes française.

Les méthodes sont au nombre de 8, à savoir :

- 1 . appréciation visuelle de la couleur
- 2 . mesure du brillant spéculaire.
- 3 . contrôles des réchappissages.
- 4 . contrôle de l'aspect de surface.
- 5 . contrôle de l'adhérence.
- 6 . contrôle des épaisseurs.
- 7 . sensibilité à l'eau.
- 8 . aptitude au nettoyage.

Annexe E

Caractéristiques	Méthodes de contrôle ¹⁾	Exigibilité			Spécifications	
		État de finition recherché				
		Finition C	Finition B	Finition A		
Principales	Secondaires					
Aspect	Uniformité de la couleur	1	X	X	X	La coloration est uniforme et conforme à la teinte des échantillons de référence. Avec une tolérance de contraste de l'échelle des gris : — n° 4 en finition B. — n° 5 en finition A.
	Brillance	2	0	X	X	Le brillant spéculaire doit être égal à celui des échantillons de référence, avec une tolérance de ± 5 unités.
	Rechappissage	3	0	X	X	Finition B : la ligne de rechappissage peut présenter quelques irrégularités. Finition A : la ligne de rechappissage ne présente aucune irrégularité.
	Aspect de surface	4	X	X	X	Conforme aux surfaces de référence. Finition B : traces d'outils éparses autorisées. Finition A : traces d'outils d'application à peine perceptibles.
Physique	Adhérence	5a 5b	X	X	X	e ≥ 0,4 MPa ²⁾ sauf rupture cohésive du support. Cliché n° 2 satisfait. Sur métaux et matières plastiques. Autres supports non visés. Conformés aux surfaces de référence.
	Épaisseur	6	0	0	0	
Aptitude à l'emploi	Insensibilité à l'eau	7a	0	0	0	Aucune altération.
	Facilité de nettoyage	8a	0	X	X	Effaçage de la tache type.

¹⁾ Voir paragraphe 7.3.

²⁾ 1 MPa = 1 N/mm².

X correspond à l'exigibilité de la spécification.

0 correspond à la non-exigibilité de la spécification

EXTRAIT DU DTU 59.4 : Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux

Introduction

Exécution des travaux

Les travaux préparatoires et d'apprêts sont définis par famille de revêtements muraux selon leur type de support de base et en fonction de la nature des subjectiles (fonds neufs, fonds peints ou bloqués, fonds tapissés), de leur qualité de surface et de l'état de finition recherché.

Les revêtements visés dont l'une des fonctions peut être décorative sont considérés comme aptes à l'usage ou répondant à des prescriptions normalisées.

Les travaux les plus fréquents nécessaires à leur en œuvre sont résumés dans les tableaux énumérés ci-après

- Tableau 1 : Fonds neufs ;
- Tableau 2 : Fonds peints ou bloqués, mats, satinés ou brillants, tapissés ou revêtus.

NOTE

Le support de base est la partie du revêtement mural multicouche en contact avec le subjectile. Il se définit par la nature du matériau solide de celui utilisé pour la face frontale décorative servant de dossier pour remplir des fonctions complémentaires (stabilisation dimensionnelle, confort thermique ou acoustique, etc...).

Sauf lorsque le revêtement ne comporte pas de dossier, c'est aussi le support qui est au contact du subjectile constitué par la paroi à revêtir par l'intermédiaire d'un système de fixation (collage, agrafage, etc...).

Pour résumer :
 - support = dossier du revêtement ou envers ;
 - subjectile = fond recevant les revêtements.
 EXEMPLE : Tableau 2, famille 7, support PVC.

Tableaux des travaux préparatoires

Conformément à l'article de l'introduction, les différents travaux préparatoires sont présentés dans des tableaux qui tiennent compte des caractéristiques des subjectiles, des revêtements et produits concernés définis par famille.

Pour la facilité d'utilisation du document, la liste de ces tableaux est reprise ci-dessous :

- Tableau 1 : Fonds neufs ;
- Tableau 2 : Fonds peints ou bloqués, mats, satinés ou brillants, tapissés ou revêtus.

La lecture des tableaux fait intervenir la qualité de surface des subjectiles. Celle se définit comme suit.

La qualité de surface des subjectiles neufs doit correspondre aux prescriptions normalisées qui les concernent.

Lorsqu'il s'agit de subjectiles en béton brut de décoffrage et produits industriels en béton, qu'il est exigé une qualité de surface correspondant à un parement soigné.

En cas de parement courant ordinaire ou élémentaire, les travaux préparatoires prévus dans les tableaux doivent être complétés par un / des sous enduit (s) préalable (s) pour obtenir un parement soigné.

Quant à la qualité de surface des subjectiles anciens du type fonds peints, elle est définie conformément à la norme NF 74-201-1 (DTU 59.1) finition A, B, C.

Tableau 2 : Fonds peints ou bloqués, mats, satinés ou brillants, tapissés ou revêtus

Qualité de finition des subjectiles existants 1)	Etat de finition recherché	Travaux préparatoires et travaux d'apprêt 2)										Travaux de pose selon les familles de revêtements				
		Dépose 3)	Lessivage ou lavage	Graissage des parties mal adhérentes Ouverture des fissures 5)	Egrenage Ponçage Rebouchage 6)	Impression 7)	Enduit non repassé 8)	Enduit repassé 9)	Ponçage Epoussetage	Fixateur de fonds ou impression maigre ou Primaire d'accrochage 11) 15)	Demi-joints 11)	Joint vif	Double coupe	Mise en peinture 2 couches 12) 13)	Tendu ou collé tendu 14)	
C	C	X ⁴⁾	X	X	X	X ⁶⁾				X	Famille 1	Familles 2 à 6	Familles 2	Certains revêtements des familles de	certains revêtements des familles de	
	B	X ⁴⁾	X	X	X	X ⁶⁾	X		X	X	Familles 1 à 6	3				
	A	X ⁴⁾	X	X	X	X ⁶⁾		X	X	X	Famille 1	Familles 2 à 6	4			
B	C	X	X	X	X	X ⁶⁾			X		Famille 1	Familles 2 à 6	5	de familles	à	
	B	X	X	X	X	X ⁶⁾			X		Familles 1 à 6	6				
	A	X	X	X	X	X ⁶⁾	X		X	X	Famille 1	Familles 2 à 6	6			
A	C	X	X	X	X	X ⁶⁾			X		Famille 1	Familles 2 à 6	7	et certains revêtements de la famille 7	3-4-5 et 7	
	B	X	X	X	X	X ⁶⁾			X		Familles 1 à 6	7				
	A	X	X	X	X	X ⁶⁾			X		Famille 1	Familles 2 à 6	7			

Classement d'aspect et définition des états de finition communs à tous les subjectiles

Le choix est lié à la qualité du subjectile.

La nature et l'importance des travaux d'apprêts à exécuter dépendent à la fois des caractéristiques du subjectile brut et du niveau de finition désirée.

Les états de finition sont classés comme suit :

Finition C

Le revêtement couvre le subjectile. Il lui apporte une décoration, mais l'état de finition de surface reflète celui du subjectile.

Des défauts de locaux de planimétrie sont tolérés.

La tolérance de pose admissible au niveau des joints ne doit pas excéder 2 mm par mètre linéaire en recouvrement pour des papiers peints non vinyliques ou lessivables.

Il sera admis des irrégularités de découpe et d'arasement.

Le liseré clair au niveau des joints est toléré dans de revêtements de teinte soutenue.

Finition B

La planéité générale initiale n'est pas modifiée.

Des altérations accidentelles sont corrigées.

Quelques défauts d'épiderme ou traces d'outil sont admis, ainsi que de légers défauts de verticalité.

La pose est faite à partir d'angle adjacent à la baie d'éclairage naturel d'une pièce. Elle est réglée au fil à plomb.

La tolérance de pose admissible au niveau des joints ne doit pas excéder 1,5 mm par mètre linéaire en recouvrement pour des papiers peints non vinyliques ou lessivables.

Il sera admis des irrégularités de découpe et d'arasement.

Le liseré clair au niveau des joints est toléré dans de revêtements de teinte soutenue.

Finition A

La planéité finale est satisfaisante dans la limite d'une recharge maximale de 3 mm. Il aura été procédé aux travaux préparatoires jugés nécessaires.

De faibles défauts d'aspect sont tolérés.

L'aspect est uniforme.

Les découpes ne présentent pas d'irrégularités.

La pose est réglée au fil à plomb. Elle débute à partir d'un angle du mur comportant une baie éclairante.

La pose sera faite à partir d'un angle adjacent ; elle est réglée au fil à plomb.

La tolérance de pose admissible au niveau des joints ne doit pas excéder 1 mm par mètre linéaire en recouvrement pour des papiers peints non vinyliques ou lessivables.

Le liseré clair au niveau des joints est toléré dans de revêtements de teinte soutenue.

Pour les papiers peints et les revêtements dont la fabrication fait l'objet d'une tolérance de 1 mm selon la fiche technique du fabricant. La même tolérance est acceptée à la pose.

En l'absence de précision aux DPM, c'est l'état de finition B qui est retenu.

Vérifications

Généralités

Le présent paragraphe définit les modalités des vérifications des travaux de revêtements à prendre en compte en l'absence d'autres spécifications des DPM, pour apprécier la conformité à ce document des ouvrages exécutés, en vue de leur réception.

Caractéristiques vérifiées

Les caractéristiques vérifiées sont en fonction de l'état de finition recherché, tel que fixé par les DPM.

Méthodes d'évaluation des critères de conformité

Cette évaluation est faite par appréciation visuelle :

- des découpes et de l'aplomb (axe vertical).
- de l'aspect de surface.
- de l'adhérence.

L'appréciation visuelle se fait à 2 m avec un éclairage incident normal (angle compris entre 70° et 110°). La lumière rasante ne peut être utilisée pour juger la pose des revêtements collés ; en effet sous une lumière rasante, il est possible de mettre en évidence de faibles irrégularités de planéité (en dessous des limites de tolérances admises) du subjectile sous-jacent, même si celle-ci a été fortement améliorée par des travaux particuliers d'enduisage.

En ce qui concerne les découpes :

En finition B, la ligne de découpe peut présenter quelques irrégularités.

En finition A, la ligne de découpe ne présente pas d'irrégularités supérieures à celles des subjectiles.

En ce qui concerne l'aspect de surface, il doit être conforme à celui accepté pour la surface de référence.

En ce qui concerne l'adhérence, elle doit être suffisante pour ne faire apparaître nulle part de défaut de tenue conduisant à un gonflement ou cloquage du revêtement visuellement apparent.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE SECTEUR 8 - BATIMENT	BEP	FINITION Peinture Vitrerie Revêtements	X	SESSION 2006	Code	Forme	Durée	ANALYSE D'UN DOSSIER ET REDACTION D'UN MODE OPERATOIRE	Coefficient	6
				Epreuve	EP 2	Ecritte	4 h	Dossier ressources	Feuille	4 / 7

FICHE TECHNIQUE : LEVIS SATIN

Peinture laque satinée "haute finition"

CLASSIFICATION	AFNOR. Famille I - classe 4a (NF T 36-005).
DOMAINE D'EMPLOI	Intérieur et extérieur. Portes, châssis, mobilier, huisseries métalliques, radiateurs, surfaces murales cloisons, plafonds etc.... Tous types de locaux.
SUBJECTILES	Bois et dérivés, métaux ferreux et non ferreux, plâtre et dérivés, etc recouverts selon le cas d'une couche primaire appropriée. Anciennes peintures propres, adhérentes et dépolies si nécessaire.
QUALITES DOMINANTES	Aspect satiné raffiné. Vaste gamme de teintes stables. Tendu parfait. Lessivable. Résistant à l'usure. Bonne brossabilité. Opacifiant.
CARACTERISTIQUES	
Liant	Résine alkyde modifiée.
Pigment	Blanc : dioxyde de titane rutile non farinant Teintes : qualités stables à la lumière.
Divers	Matières minérales neutres. Hydrocarbures aliphatiques.
Solvant	68 % ± 2 en blanc. + 45° C.
Extrait sec en poids	90 à 95 unités Krebs à 25° C.
Point d'éclair	Blanc : 1,28 ± 0,05 g/cm ³ à 20° C.
Viscosité	Teintes : 0,94 à 1,33 g/cm ³ .
Masse volumique	5 - 6 à la jauge de North.
Finesse de broyage	En moyenne 30 micromètres.
Epaisseur du film sec	Jusqu'à 150 micromètres de film humide.
Résistance à la coulure	25 à 35 % au brillancemètre Gardner à 60° après 7 jours de séchage.
Réflexion spéculaire	6,5 mm à l'appareil Erichson sur tôle étamée de 0,3 mm après 7 jours de séchage.
Souplesse du film	
Température limite de service	90° C.
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	
Conditionnement	15 l. - 5 l. (blanc) - 2,5 l. - 1 l. - 0,500 l. (toutes teintes).
Conservation	Excellente en emballage d'origine non entamé.
Aspect en boîte	Peinture semi-fluide.
Aspect du produit sec	Satiné tendu.
Teinte	Voir nuancier. Toutes miscibles entre elles.
Mise à la teinte	Colorants universels EUROTONE jusqu'à 2,5 %.
	En qualité LEVISMIX SATIN (base à teinter) possibilité de réaliser rapidement avec la machine à teinter les teintes du nuancier LEVISMIX.
Outils	Brosse, rouleau laqueur, pistolet.
Dilution	Prêt à l'emploi, pour la brosse et le rouleau : éventuellement quelques % de white spirit. Pistolet : 10 à 15 % de DT 54.
Nettoyage des outils	LEVIS BRUSH CLEANER ou white spirit.
Rendement en surface	± 15 m ² /l.
Hors poussière	2 à 3 heures.
Temps de séchage	5 heures à 23° C et 50 % H.R.
Délai de recouvrement	24 heures.
Précaution	Bien remuer le produit avant l'emploi.
Sécurité	Voir la fiche de sécurité et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements disponibles et obtention de la fiche de sécurité par n° vert minitel 08.36.05.43.81, 24 h sur 24.

RECONNAISSANCE DES FONDS ET TRAVAUX PREPARATOIRES
Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en œuvre seront en conformité avec les prescriptions de la norme NF P 74-201 (référence DTU 59.1).
Se référer également aux fiches techniques des couches primaires préconisées.

Anciennes peintures
Lessiver, rincer, laisser sécher. Eliminer les parties de faible adhérence. Dépolir les surfaces le nécessitant.
Dépoussiérer. Reboucher et dérouiller si besoin.

Anciennes peintures en mauvais état sur bois
Décaper au VITAF.

MISE EN ŒUVRE

Exemples de travaux neufs	Primaire	Enduisage éventuel	Intermédiaire	Finition
Bois intérieurs	1 c. LEVIS PRIMER	SICOUVRAN	1 c. LEVIS SURFACER	1 c. LEVIS SATIN
Plâtre et dérivés	1 c. PLANI PRIM	SICOUVRAN	1 c. LEVIS SURFACER	1 c. LEVIS SATIN
Fer intérieur	1 c. FERROWHITE	-	1 c. LEVIS SURFACER	1 c. LEVIS SATIN
Fer extérieur	1 c. FERROMETAL	-	1 c. LEVIS SURFACER	1 c. LEVIS SATIN
Métaux non ferreux	1 c. PRIMER NON-FERRO	-	1 c. LEVIS SURFACER	1 c. LEVIS SATIN

Exemple de travaux de rénovation
Retoucher les parties mises à nu ou rebouchées au primaire approprié. Revoir les irrégularités à l'enduit et appliquer une couche générale d'intermédiaire si nécessaire. Terminer ensuite les travaux en appliquant une couche de LEVIS SATIN.

Conseils utiles
Sur panneaux durs de fibres végétales, il n'est pas nécessaire d'appliquer la couche de primaire (LEVIS PRIMER).

GUIDE DES ENDUITS TOUPRÊT

TOUS SUPPORTS SECS BRUTS OU PEINTS

	REBOUCHER ET RÉPARER		DÉGROSSIR	LISSER			
	TX 110	LE REBOUCHEUR	CACHET BLANC GROS & FIN	TELALISS	MIX	CACHET BLEU	TOUS USAGES GROS & FIN
NOM	TX 110	LE REBOUCHEUR	CACHET BLANC GROS & FIN	TELALISS	MIX	CACHET BLEU	TOUS USAGES GROS & FIN
UTILISATION	ENDUIT DE REBOUCHAGE	ENDUIT DE REBOUCHAGE	ENDUIT DE DÉGROSSISSAGE	ENDUIT SPECIAL TOILE DE VERRE	ENDUIT GRAS À LAQUER PRÊT À L'EMPLOI	ENDUIT DE LISSAGE	ENDUIT DE LISSAGE
ÉPAISSEUR PAR COUCHE	Sans limite	Sans limite	CB F = Jusqu'à 3mm CB G = Jusqu'à 5mm	Jusqu'à 3mm	Jusqu'à 1mm	Jusqu'à 1mm	
QUALITÉS PRINCIPALES	Mise en peinture 3H Adhérence exceptionnelle Extra blanc	Facile à préparer Bonne adhérence sur fonds peints Prise rapide	Redoublement très sur frais Garnissant Sans brayage Opacifiant	Sans tension Ne provoque ni décollement, ni cloquage du revêtement Garnissent	Grisse excellente Finesse exceptionnelle Donne une surface très lisse et très dure	Grisse excellente Ponçage facile Longue durée d'utilisation (2 jours à l'état préparé) Extra fin	Souplesse exceptionnelle après séchage Excellente adhérence sur supports bloqués Prêt à l'emploi
ADHÉRENCE	Conforme norme NBT 30 608						
FINITIONS	Enduits intérieurs de la gamme Toupret Tous types de peintures ou revêtements collés		Après séchage, pour tous types d'enduits de liège CB G = Peintures mates CB F = Peintures satinées & revêtements collés	Tous types de peintures mates	Toutes peintures tendues mates, brillantes et satinées	Tous types de peintures et revêtements collés	Toutes peintures souff' époxy et polyuréthanes solvantées et minérales
CONSOMMATION APPROXIMATIVE			25kg = G : 25 m ² /mm d'épaisseur F : 50 à 80 m ²	15kg = 15 à 25m ²	5kg = 25 à 50m ²	15kg = 60 à 75m ²	15kg = G : 30 à 50m ² F : 50 à 75m ²
CONDITIONNEMENT	Sacs de 5 et 15kg	Sacs de 5-15 et 25kg	Sacs de 5-15 et 25kg	Seau de 15kg Sac de 25kg	Pots de 1 et 5kg	Sacs de 5-15 et 25kg	Seaux de 5 et 15kg

GUIDE DES COLLES SADER A REVÊTEMENTS DE SOLS

Compatibilité colle → revêtements	Colles sol spécifiques				
	Super Sadertex	Omniglué	Plastiglué NM	Saderfix	
Alguilété avec ou sans envers	◆	◆			
Moquettes envers mousse (PVC Expansé)	◆	◆			
Moquettes action back	◆			◆	
Moquettes envers feutre, non tissé	◆			◆	
Moquettes envers jute	◆	◆			
Coco, sisal, jonc de mer à envers latex	◆	◆			
Dalles plombantes amovibles					
Dalles semi-flexibles					
Vinyls expansés reliefs, VER					
PVC sur envers mousse ou liège			◆	◆	
PVC homogènes en dalles ou lés			◆	◆	
Poses PVC/PVC				◆	
Caoutchouc			◆		
Linoléum					
CARACTÉRISTIQUES	Nature de la colle	Phase aqueuse	Résine - Alcool	Néoprène	Phase aqueuse
	Temps ouvert	45 mn	40 mn	90 mn	40 à 55 mn
	Temps de gommage	5 à 10 mn	5 à 10 mn	10 à 15 mn	5 à 10 mn
	Temps de travail	35 à 40 mn	30 à 35 mn	75 à 80 mn	35 à 45 mn
	Conditionnements	6 et 20 kg	6 et 20 kg	600 g, 5 et 15 L	12 et 20 kg
	Sécurité	Non Inflammable	Inflammable	Inflammable	Non Inflammable
	Consommation au m ²	Spatule n° 2 300 à 350g	Spatule n° 1 300 à 350g	Spatule n° 000 120 à 160g	Spatule n° 1 200 à 250g

FICHE TECHNIQUE : FLOTEX

	Lés 150	Lés 200/200s
Largeur / Longueur des rouleaux	150 cm / 40 ml	200 cm / 30 ml
Poids kg/m²	1,85 environ	1,85 environ
Épaisseur totale	4,3 mm	4,3 mm
Hauteur des fibres	2 mm	2 mm
Densité des fibres	80 millions de fibres/m ² env.	
Composition des fibres	Nylon 6.6	Nylon 6.6
Certification NF UPEC	PV n°308T-001.2	Lés 200 : PV n°333T-001.1 Lés 200s : PV n°333T-002.1
Classement UPEC	U3sP3E2C*①	U3/3sP3E2C*①
Classement européen	N-4-LC2	N-4-LC2
Aptitude à l'emploi sous sièges à roulettes	Oui	Oui
Classement feu	M3 - PV n°RA01-019	M3 - PV n°9696-01
Antistaticité	< 2 kV (bureautique)	< 2 kV (bureautique)
Absorption phonique αW / 2 500 Hz	0,10 (H) / 0,30	0,10 (H) / 0,30
Bruit de choc	ΔLw21dB	ΔLw21dB
Qualité acoustique N.R.A. 2000	ESA 4	ESA 4
Sols chauffants / Résistance thermique	Oui / 0,054 m ² .K/W	Oui / 0,050 m ² .K/W
Stabilité dimensionnelle à la chaleur	≤ 0,25%	≤ 0,25%
Solidité des coloris à la lumière	≥ 5	≥ 5
Propriétés fongistatiques et bactériostatiques	Inhérentes à la structure du produit	
Démarche HQE : Répond aux critères des cibles n°7 (gestion de l'entretien et de la maintenance) ; n°9 (confort acoustique) ; n°10 (confort visuel) ; n°12 (conditions sanitaires des espaces). Information sur les caractéristiques environnementales selon la norme XP P01-010 partie 1 et 2 ; nous contacter.		
Garantie 10 ans (sous réserve du respect des règles professionnelles de pose et d'entretien et des indications du fabricant)		

① Classement E2 sur support béton

Descriptif type FLOTEX LÉS 150 & 200

Fourniture et pose d'un revêtement de sol textile floqué en lés de 150 ou 200 cm de large, bénéficiant d'une garantie de 10 ans par son fabricant, du type FLOTEX LÉS 150, 200 ou 200s de la société Bonar Floors ou équivalent. Ce revêtement sera constitué d'un velours imprimé 100 % polyamide 6.6, implanté par flocage électrostatique dans une sous-couche en PVC expansé imperméable et imputrescible du type Infracore® ; il assurera une isolation phonique aux bruits de chocs conforme aux exigences de la N.R.A. Il sera certifié NF-UPEC et sera fabriqué selon une organisation qualité certifiée conforme aux normes ISO 9002 par l'AFAC (Lés 150) et ISO 9001 par le BSI (Lés 200/200s).

Classement UPEC U3/3sP3E2C*①
Classement feu M3
Qualité acoustique N.R.A. 2000 ESA 4 - ΔLw21dB
Antistaticité < 2 kV (bureautique)
Dimensions 150 cm (lés 150) et 200 cm (lés 200/lés 200s) de large
Garantie du fabricant 10 ans sous réserve d'une pose, d'une utilisation et d'un entretien conformes aux prescriptions du fabricant.

Démarche HQE : Répond aux critères des cibles n°7 (gestion de l'entretien et de la maintenance) ; n°9 (confort acoustique) ; n°10 (confort visuel) ; n°12 (conditions sanitaires des espaces). Information sur les caractéristiques environnementales selon la norme XP P01-010 partie 1 et 2.

Mode de pose : Bord à bord, lés dans le même sens, en respectant les éventuels raccords, par simple collage en plein avec une colle en émulsion acrylique d'un type préconisé par le fabricant et conformément aux règles professionnelles et aux indications données dans les fiches des fabricants.

Mode d'entretien : Entretien courant par aspiro-brossage et détachage ponctuel à l'aide des produits préconisés par le fabricant. Entretien périodique par shampooinage avec un appareil à injection/extraction ou autolaveuse-moquette ou Rotocleaner. Rénovation à grande eau par shampooinage à l'aide d'une monobrosse équipée d'une brosse dure et d'un appareil à injection/extraction, puis rinçage/aspiration.
Nettoyage de fin de chantier : Selon le mode d'entretien ci-dessus, en fonction du niveau d'encrassement et des salissures.

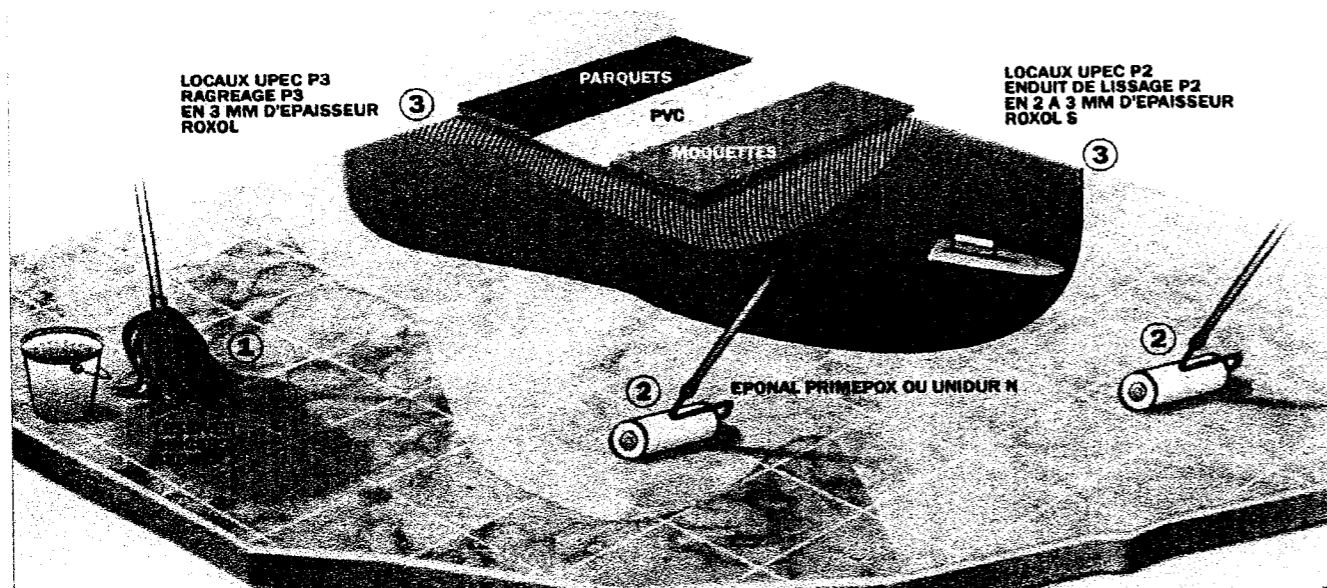
① Classement E2 sur support béton

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE SECTEUR 8 - BATIMENT	BEP	FINITION Peinture Vitrerie Revêtements	X	SESSION 2006	Code	Forme	Durée	ANALYSE D'UN DOSSIER ET REDACTION D'UN MODE OPERATOIRE Dossier ressources	Coefficient Feuille	6
				Epreuve	EP 2	Ecrit	4 h			6 / 7

GUIDE DES ENDUITS SADER de RAGREAGES DES SOLS

Sélection des enduits	Lissage	Ragrèges autolissant			Prêt à l'emploi
Supports admissibles	Roxol S	Roxol S + adjuvant	Roxol trafic	Roxol fibré	Uniplan
Dalle de béton, chape ciment	○	○	○	○	○
Chape asphalte/Ancienne peintures de sol adhérentes		○	○	○	
Ancien carrelage, tomette	○	○	○	○	
Dalles semi-flexibles adhérentes	○	○		○	
Ancien parquet				○	○(escaliers bois)
Ancienne trace de colle	○	○	○	○	○
Ancien enduit de ragréage	○	○	○	○	○
Panneaux de particules non traités ou hydrofugés				○	○
Classement UPEC	P2	P3	P3	P3	P2
Epaisseurs d'emploi	1 à 5 mm	1 à 10 mm	1 à 10 mm	1 à 10 mm	1 à 2 mm
Consommation par mm d'épaisseur et par m²	1,5 kg / mm / m²	1,5 kg / mm / m²	1,5 kg / mm / m²	1,5 kg / mm / m²	1,6 kg / mm / m²
Durée d'utilisation	20 mn	20 mn	15 mn	25 mn	
Conditionnements	25 kg	25 kg	25 kg	25 kg	15 kg
Sécurité	irritant	irritant	irritant	irritant	
Collage des revêtements	48 à 72 h	48 à 72 h	24 à 72 h	24 à 48 h	

CARACTERISTIQUES



TRAVAUX PRELIMINAIRES DU SOL EN CARRELAGE
ENDUITS P2/P3 SUR CARRELAGE

GUIDE DES PRIMAIRES SADER DE SOLS

Supports admissibles	Primaire avant ragréages			
	Eponal Primepox	Unidur	Primroxol	Impreglue
Béton absorbant	○	○	○	○
Béton surfacé ou préfabriqué	○	○	○	
Anciens carrelages, tomettes, terres cuites	○	○		
Anciennes dalles semi-flexibles	○	○		
Anciennes peintures de sol adhérentes	○			
Plaques de plâtre de sol spéciales	○			○
Enduit de ragréage	○	○	○	○
Traces d'anciennes colles acryliques, néoprènes	○	○	○	○
Traces anciennes colles résines alcool	○			○
Traces anciennes colles bitume	○			○
Parquets	○	○		○
Panneaux de particules	○			○
Pose en extérieur		○		
Pose en intérieur	○	○	○	○
Consommation au m²	100g à 200g	100g à 150g	100g à 150g	100g
Séchage	2 h	30 mn	1h	30 mn
Nature du primaire	Phase aqueuse	Phase aqueuse	Phase aqueuse	Phase alcool
Conditionnements	5 kg	5 ou 20 kg	5 ou 20 kg	5 ou 20 kg
Sécurité	Non inflammable	Non inflammable	Non inflammable	inflammable

CARACTERISTIQUES